



Production de déclarations T4 – pensez vert, agissez vert

Le saviez-vous?

Vous pouvez transmettre électroniquement vos déclarations de renseignements T4 à l'aide de votre ordinateur. Faites partie de la solution de production sans papier et éliminez le besoin d'envoyer des copies papier de vos feuillets et *Sommaire* T4 à l'Agence du revenu du Canada (ARC). En produisant ces documents en direct, vous recevez une confirmation électronique que votre déclaration a été reçue par l'ARC, en plus d'économiser sur les coûts d'impression et d'envoi par la poste.

Si vous avez utilisé nos formulaires T4 à remplir en direct ou nos formulaires en blanc l'an dernier, économisez temps et effort cette année en utilisant les formulaires T4 Web ou l'application poste de travail T4. Ces services calculeront les totaux pour votre *Sommaire*, confirmeront vos données et vous permettront d'imprimer les feuillets remplis pour vos employés. Tout ce dont vous avez besoin est le code d'accès Web que vous avez reçu de l'ARC.

- **Formulaires T4 Web** – Produisez de 1 à 3 feuillets T4 originaux, modifiés ou annulés directement à partir du site Web de l'ARC.
- **Application poste de travail T4** – Produisez de 1 à 70 feuillets T4 originaux, modifiés ou annulés en utilisant le logiciel gratuit de l'ARC à télécharger.

Si vous utilisez un logiciel pour gérer votre entreprise, vous pouvez maintenant produire jusqu'à 20 mégaoctets de renseignements (environ 20 000 feuillets, y compris les feuillets T4 originaux et modifiés) en utilisant notre service de Transfert de fichiers par Internet (XML).

Vous pouvez aussi produire vos déclarations en accédant aux formulaires T4 Web ou au Transfert de fichiers par Internet au moyen du service Mon dossier d'entreprise, à www.arc.gc.ca/mondossierentreprise. Le service vous permet en outre de vérifier l'état de votre déclaration, de voir le solde de votre compte et vos transactions, et plus encore.

Si vous n'avez pas reçu de code d'accès Web de l'ARC, téléphonez à notre Bureau d'aide au 1-877-322-7852. Pour en savoir plus sur la production électronique de vos déclarations T4 et d'autres déclarations de renseignements, allez à www.arc.gc.ca/tedr.

